

*Présenté par*  
**Jean-Paul Huchon**  
*Président du conseil régional  
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE  
REGIONALE EN FAVEUR DES DEPLACEMENTS A VELO EN ILE-DE-  
FRANCE**

**PREMIERE AFFECTATION 2014**



Chapitre budgétaire : 907 « ENVIRONNEMENT »  
Code fonctionnel : 78  
Sous-fonction 78 « Autres actions »  
Programme : HP 78-001 (178001) : «Circulations douces»

*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS.....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF .....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS .....</b>	<b>21</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer **23** subventions et de proposer l'affectation d'un montant d'autorisations de programme de **5 523 487,08 €** prélevé sur le chapitre 907 « Environnement » code fonctionnel 78 « Autres Actions », programme « circulations douces ».

Ces opérations relèvent de la politique régionale en faveur de déplacements à vélo en Ile de France votée par délibération CR n° 54-11 du 23 juin 2011 ([lien](#)).

Conformément à l'article 13 de cette délibération, relatif aux dispositions transitoires avec la délibération n° CR 03-03 du 27 mars 2003 sur les équipements cyclables et les réseaux verts, les contrats de réseaux verts signés avec les collectivités sont toujours éligibles aux subventions régionales dans le cadre de la délibération de 2003 ([lien](#)).

Le présent rapport propose plusieurs autorisations d'affectations au titre des Contrats particuliers Région-Département pour la réalisation d'itinéraires cyclables situés le long de la RD 605 à Montereau-Fault-Yonne et Varennes-sur-Seine sous maîtrise d'ouvrage du Département de Seine-et-Marne ; le long de la RD 30 à Elancourt sous maîtrise d'ouvrage du Département des Yvelines ; le long de la RD 988 à Bures-sur-Yvette et Orsay sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Essonne et enfin pour l' EuroVelo 3, l'aménagement d'un Itinéraire cyclable le long du canal de l'Ourcq à Sevran entre la passerelle de l'Ecluse et la Gare (éclairage et élargissement) et Section le long du canal de l'Ourcq (signalétique directionnelle) sous maîtrise d'ouvrage du Département de Seine-Saint-Denis.

Conséquemment, ce rapport vous propose de participer à la réalisation de 23 opérations, réparties de la façon suivante :

- **Programme « Circulations douces », au titre des contrats de réseaux verts : 97 322,00 €**

Maître d'ouvrage	Opérations	Montant de la subvention
Commune de Vémars (95)	Contrat réseau vert – Deuxième tranche	<b>79 680,00 €</b>
Commune de Taverny (95)	Deuxième contrat réseau vert – Deuxième et troisième tranches	<b>17 642,00 €</b>
<b>TOTAL CONTRATS RESEAUX VERTS</b>		<b>97 322,00 €</b>

**Programme « Circulations douces » au titre des itinéraires cyclables et des véloroutes régionales :  
5 426 165,08 €**

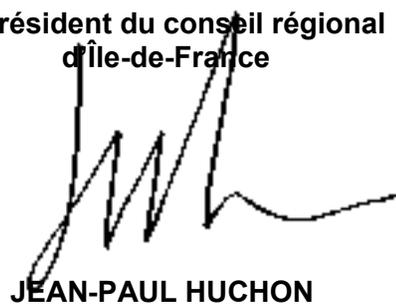
Maître d'ouvrage	Opérations	Montant de la subvention
Conseil général de Seine-et-Marne (77)	Itinéraire cyclable le long de la RD 605 à Montereau-Fault-Yonne et Varennes-sur-Seine	137 500,00 €
Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et l'Oise (78)	Itinéraire cyclable entre Mantes-la-Jolie et Limay	2 070 183,50 €
Commune d'Achères (78)	Itinéraire cyclable de desserte de la gare d'Achères Ville	60 851,50 €
Commune d'Achères (78)	Plan de stationnements vélos à Achères	44 982,50 €
Conseil général des Yvelines (78)	Itinéraire cyclable le long de la RD 30 à Plaisir et Elancourt (Phase 1)	800 000,00 €
Commune de Viroflay (78)	Itinéraire cyclable le long de la RD 10 à Viroflay	70 337,80 €
SIDEME (78)	Plan de stationnements vélos à Ecquevilly et Les Mureaux	2 694,00 €
Commune de Versailles (78)	Itinéraire cyclable le long de l'Avenue de Paris à Versailles	25 925,00 €
Commune de Versailles (78)	Itinéraire cyclable de la Place de la Brèche le long de la RD173 à Versailles	18 300,00 €
Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (91)	Itinéraire cyclable le long de la Seine à Draveil	391 757,50 €
Communauté d'agglomération Evry - Centre-Essonnes (91)	Création d'une passerelle cyclable sur l'Ecluse Evry – Soisy-sur-Seine	320 832,17 €
Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (91)	Itinéraire cyclable le long de la vallée de l'Orge - Promenade des Belles Fontaines à Viry-Châtillon, Juvisy-sur-Orge et Savigny-sur-Orge	97 329,50 €
Commune de Pierrefitte-sur-Seine (93)	Plan de stationnement vélos à Pierrefitte-sur-Seine	8 544,00 €

Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (94)	Itinéraire cyclable le long des rues de Cauchy et M. Sidobre à Arcueil	169 275,00 €
Conseil général des Yvelines (78)	Itinéraire cyclable le long de la RD 446 à Jouy-en-Josas	136 101,18 €
Conseil général de Seine-Saint-Denis (93)	EuroVéloroute n° 3 : Itinéraire cyclable le long du canal de l'Ourcq à Sevrans entre la passerelle de l'Ecluse et de la Gare (éclairage et élargissement)	360 433,23 €
Conseil général de Seine-Saint-Denis (93)	EuroVéloroute n°3 : section le long du canal de l'Ourcq (signalétique directionnelle)	105 121,20 €
Commune d'Igny (91)	Véloscénie variante : Construction d'une voie verte desservant la gare RER d'Igny	102 897,00 €
Conseil général de Seine et Marne (77)	EuroVelo 3 : section le long du canal du Loing entre l'écluse d'Episy et l'entrée Nord de Nemours	192 000,00 €
Conseil général de l'Essonne (91)	Itinéraire cyclable le long de la RD 988 à Bures-sur-Yvette et Orsay	311 100,00 €
<b>TOTAL ITINERAIRES CYCLABLES ET VELOROUTES REGIONALES</b>		<b>5 426 165,08 €</b>

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projets annexées à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional  
d'Île-de-France**



**JEAN-PAUL HUCHON**

## PROJET DE DELIBERATION

### DU

#### ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DES DEPLACEMENTS A VELO EN ILE DE FRANCE PREMIERE AFFECTATION 2014

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

**VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** Le Code de la Route ;

**VU** La délibération cadre n° CR 03-03 du 27 mars 2003 relative à l'actualisation du dispositif de financement régional des « réseaux verts » et des équipements cyclables ;

**VU** La délibération n° CR 34-08 du 17 avril 2008 approuvant le contrat Région / Département de l'Essonne 2007-2013 et l'avenant n° 2 du CR 08-12 du 28 juin 2012 approuvant les ajustements du contrat particulier 2007-2013 de la Région Ile-de-France avec le département de l'Essonne ;

**VU** La délibération n° CR 35-08 du 17 avril 2008 approuvant le contrat Région / Département de Seine-et-Marne et l'avenant n° 2 du CR 08-12 du 28 juin 2012 approuvant les ajustements du contrat particulier 2007-2013 de la Région Ile-de-France avec le département de Seine-et-Marne ;

**VU** La délibération CR 36-08 du 17 avril 2008 approuvant le contrat particulier Région / Département des Yvelines et l'avenant n° 1 du CR 64-12 du 22 novembre 2012 approuvant les ajustements du contrat particulier 2007-2013 de la Région Ile-de-France avec le département des Yvelines ;

**VU** La délibération n° CR 03-09 du 12 février 2009 approuvant le contrat Région / Département de Seine-Saint-Denis 2009-2013 et l'avenant n°1 du CR 64-12 du 22 novembre 2012 approuvant les ajustements du contrat particulier 2007-2013 de la Région Ile-de-France avec la Seine-Saint-Denis ;

**VU** La délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010, relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;

**VU** La délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;

**VU** La délibération cadre n° CR 54-11 du 23 juin 2011 relative à la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile de France ;

**VU** La délibération cadre n° CP 11-692 du 20 octobre 2011 approuvant le premier contrat de réseau vert de la commune de Vémars (95) et attribuant une subvention au titre de la première tranche de ce contrat ;

**VU** La délibération cadre n° CP 11-692 du 20 octobre 2011 approuvant le premier contrat de réseau vert de la commune de Taverny (95) et attribuant une subvention au titre de la première tranche de ce contrat ;

**VU** La délibération n° CR 19-12 du 16 février 2012 relative au plan d'action régional en faveur de la mobilité durable ;

**VU** Le rapport CP 14-147 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;

**VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;

**VU** L'avis de la Commission des Transports et des Mobilités ;

**VU** L'avis de la Commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration Générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

### **Article 1 : Circulations douces – contrats de réseaux verts**

Décide de participer au titre du dispositif « Politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France », au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération par l'attribution de 3 subventions d'un montant maximum prévisionnel de **97 322,00 €**.

Affecte une autorisation de programme de **97 322,00 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » - code fonctionnel 78 « autres actions », programme HP 78-001 « circulations douces » action 17800101 « réseaux verts et équipements cyclables », du budget 2014 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

### **Article 2 : Circulations douces – itinéraires cyclables - véloroutes régionales**

Décide de participer au titre du dispositif « Politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France », au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération par l'attribution de 20 subventions d'un montant maximum prévisionnel de **5 426 165,08 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention type adoptée par délibération n° CP 11-692 du Conseil régional du 20 octobre 2011 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **5 426 165,08 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » - code fonctionnel 78 « autres actions », programme HP 78-001 « circulations douces » action 17800101 « réseaux verts et équipements cyclables », du budget 2014 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

### **Article3 :**

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 17 (subventions d'investissement) de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier-Code	Nom de l'opération	Bénéficiaire	Date prévisionnelle du démarrage des travaux
14000761	Contrat réseau vert Taverny – 2 <sup>ème</sup> tranche	Commune de Taverny (95)	02/01/2012
14000766	Contrat réseau vert Taverny – 3 <sup>ème</sup> tranche	Commune de Taverny (95)	02/01/2013
14000619	Itinéraire cyclable le long de la RD 10 (Avenue du Général Leclerc) à Viroflay	Commune de Viroflay (78)	01/01/2013
14001162	Plan de stationnement vélos à Ecquevilly (78) et Les Mureaux (78)	SIDEME (78)	01/06/2013
14000941	Itinéraire cyclable le long de la RD 446 à Jouy-en-Josas	Conseil général des Yvelines (78)	01/06/2013
14000401	Itinéraire cyclable le long de la RD 605 à Montereau-Fault-Yonne et Varennes-sur-Seine	Conseil général de Seine-et-Marne (77)	01/07/2013
13021597	Itinéraire cyclable entre Mantes-la-Jolie et Limay	Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et l'Oise (78)	01/09/2013
14001209	Itinéraire cyclable le long des rues de Cauchy et M. Sidobre à Arcueil	Communauté d'agglomération Val de Bièvre (94)	01/08/2013
14000040	EuroVéloroute 3 : section le long du canal de l'Ourcq (signalétique directionnelle)	Conseil général de Seine-Saint-Denis (93)	01/09/2013
13021597	Itinéraire cyclable entre Mantes la Jolie et Limay	Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et l'Oise (S.M.S.O.)	01/09/2013
14001193	aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la Seine dans le site de la Fosse aux Carpes à Draveil	Agence des Espaces Verts (A.E.V.) (91)	15/09/2013
14001240	EuroVelo 3 : section le long du canal du Loing entre l'écluse d'Episy et l'entrée Nord de Nemours	Conseil général de Seine-et-Marne (77)	01/09/2013
14000022	Euro Véloroute 3 : Itinéraire cyclable le long du canal de l'Ourcq à Sevran entre la passerelle de l'Ecluse et de la Gare (éclairage et élargissement)	Conseil général de Seine-Saint-Denis (93)	01/10/2013

14000801	Plan de stationnement vélos à Pierrefitte-sur-Seine	Commune de Pierrefitte-sur-Seine (93)	01/11/2013
14000624	Création d'une passerelle cyclable sur l'Ecluse Evry - Soisy-sur-Seine	Communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonne (91)	01/11/2013
14001162	Plan de stationnements vélos à Ecquevilly et Les Mureaux	SIDEME (78)	01/06/2013

**Le Président du conseil régional  
d'Île-de-France**

**JEAN-PAUL HUCHON**

## **ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

<b>Commission permanente du :</b>		30/01/2014		<b>Budget :</b>		2014	
<b>Projet d'ensemble :</b> 00001389 - CONTRAT RESEAU VERT COMMUNE DE VEMARS - 2EME TRANCHE (95)							
<b>Chapitre :</b> 907 - Environnement							
<b>Code fonctionnel :</b> 78 - Autres actions							
<b>Programme :</b> 178001 - Circulations douces							
<b>Action :</b> 17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables							
<b>Dispositif :</b> 00000364 - Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France							
✘ <b>Dossier :</b> 14000398 - CRV COMMUNE DE VEMARS - 2EME TRANCHE - RUE CHARLES DE GAULLE, RUE LOUIS PASTEUR, RUE DE LA MAIRIE, RUE DE L'ECHÉLETTE (ZONE 30) (95)							
<b>Bénéficiaire :</b> R221 - COMMUNE DE VEMARS							
<b>Localisation :</b> VEMARS							
<b>CPER / CPRD :</b> Hors CPER - Hors CPRD							
<b>Montant total :</b>		79 680,00 €		<b>Code nature :</b>		204141	
<b>Base subventionnable :</b>		<b>Taux de participation :</b>		<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>			
265 600,00 €		HT		30 %		79 680,00 €	
<b>Total sur le dispositif 00000364 - Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France :</b>						79 680,00 €	
<b>Total sur l'imputation 907 - 78 - 178001 - 17800101 :</b>						79 680,00 €	
<b>Total sur le projet d'ensemble 00001389 - CONTRAT RESEAU VERT COMMUNE DE VEMARS - 2EME TRANCHE (95) :</b>						79 680,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>Budget :</b>	2014
<b>Projet d'ensemble :</b>	00001391 - DEUXIEME CONTRAT DE RESEAU VERT - COMMUNE DE TAVERNY (95)		
<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement		
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions		
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces		
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables		
<b>Dispositif :</b>	00000364 - Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France		
<b>Dossier :</b>	14000761 - 2EME CRV COMMUNE DE TAVERNY - 2EME TRANCHE - AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE CYCLABLE RUE PAULINE KERGOMARD (95)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R212 - COMMUNE DE TAVERNY		
<b>Localisation :</b>	TAVERNY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	16 320,00 €	<b>Code nature :</b>	204141
<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
54 400,00 € HT	30 %	16 320,00 €	
<b>Dossier :</b>	14000766 - 2EME CRV COMMUNE DE TAVERNY - TROISIEME TRANCHE - MISE EN OEUVRE D'UN ABRIS-VELOS STADE JEAN BOUIN (95)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R212 - COMMUNE DE TAVERNY		
<b>Localisation :</b>	TAVERNY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 322,00 €	<b>Code nature :</b>	204141
<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
2 644,00 € HT	50 %	1 322,00 €	
<b>Total sur le dispositif 00000364 - Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France :</b>	17 642,00 €		
<b>Total sur l'imputation 907 - 78 - 178001 - 17800101 :</b>	17 642,00 €		
<b>Total sur le projet d'ensemble 00001391 - DEUXIEME CONTRAT DE RESEAU VERT - COMMUNE DE TAVERNY (95) :</b>	17 642,00 €		

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14000022 - EUROVELO 3 : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DU CANAL DE L'OURCQ A SEVRAN ENTRE LA PASSERELLE DE L'ECLUSE ET DE LA GARE (ECLAIRAGE ET ELARGISSEMENT) (93)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2304 - DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS		
<b>Localisation :</b>	SEVRAN		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Contrat particulier CPRD93/Amgnt piste canal de l'Ourcq		
<b>Montant total :</b>	360 433,23 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
600 722,05 €	HT 60 %	360 433,23 €	

<b>Dossier :</b>	14000040 - EUROVELOROUTE 3 : SECTION LE LONG DU CANAL DE L'OURCQ (SIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE) (93)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2304 - DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Contrat particulier CPRD93/Amgnt piste canal de l'Ourcq		
<b>Montant total :</b>	105 121,20 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
175 202,00 €	HT 60 %	105 121,20 €	

<b>Dossier :</b>	14000315 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD30 A PLAISIR (78) ET ELANCOURT (78) (PHASE 1)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2301 - DEPARTEMENT DES YVELINES		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Contrat particulier CPRD78/Aménagements cyclables sur la RD30 à Elancourt et Plaisir		
<b>Montant total :</b>	800 000,00 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
1 600 000,00 €	HT 50 %	800 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14000401 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 605 ENTRE MONTEREAU-FAULT-YONNE ET LA VARENNE (77)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2300 - DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Contrat particulier CPRD77/Prog dptal circulations douces		
<b>Montant total :</b>	137 500,00 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
275 000,00 € HT	50 %	137 500,00 €

<b>Dossier :</b>	14000941 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 446 A JOUY-EN-JOSAS (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2301 - DEPARTEMENT DES YVELINES		
<b>Localisation :</b>	JOUY-EN-JOSAS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	136 101,18 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
388 860,50 € HT	35 %	136 101,18 €

<b>Dossier :</b>	14001240 - EUROVELO 3 : SECTION LE LONG DU CANAL DU LOING ENTRE L'ECLUSE D'EPISY ET L'ENTREE NORD DE NEMOURS (77)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2300 - DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	192 000,00 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
320 000,00 € HT	60 %	192 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14001305 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 988 A BURES-SUR -YVETTE ET ORSAY(91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2302 - DEPARTEMENT DE L'ESSONNE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	311 100,00 €	<b>Code nature :</b>	204132

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
518 500,00 €	HT 60 %	311 100,00 €	

<b>Dossier :</b>	13021597 - ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE MANTES-LA-JOLIE (78) ET LIMAY (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R38681 - SMSO SM AMENAGEMENT GESTION ENTRE BERGES SEINE ET OISE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	2 070 183,50 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
6 545 000,00 €	HT 31,62 %	2 070 183,50 €	

<b>Dossier :</b>	14000402 - ITINERAIRE CYCLABLE DE DESSERTE DE LA GARE D'ACHERES VILLE (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R493 - COMMUNE D'ACHERES		
<b>Localisation :</b>	ACHERES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	60 851,50 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
121 703,00 €	HT 50 %	60 851,50 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14000403 - PLAN DE STATIONNEMENT VELOS A ACHERES (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R493 - COMMUNE D'ACHERES		
<b>Localisation :</b>	ACHERES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	44 982,50 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
89 965,00 €	HT 50 %	44 982,50 €	

<b>Dossier :</b>	14000619 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 10 (AVENUE DU GENERAL LECLERC) A VIROFLAY (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R752 - COMMUNE DE VIROFLAY		
<b>Localisation :</b>	VIROFLAY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	70 337,80 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
140 675,60 €	HT 50 %	70 337,80 €	

<b>Dossier :</b>	14000624 - CREATION D'UNE PASSERELLE CYCLABLE SUR L'ECLUSE EVRY - SOISY-SUR-SEINE (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R6954 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EVRY CENTRE ESSONNE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	320 832,17 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
789 776,68 €	HT 40,62 %	320 832,17 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14000801 - PLAN DE STATIONNEMENT VELOS A PIERREFITTE-SUR-SEINE (93)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1271 - COMMUNE DE PIERREFITTE SUR SEINE		
<b>Localisation :</b>	PIERREFITTE-SUR-SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 544,00 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
17 088,00 € HT	50 %	8 544,00 €

<b>Dossier :</b>	14000814 - VELOSCENIE VARIANTE :CONSTRUCTION D'UNE VOIE VERTE DESSERVANT LA GARE RER D'IGNY (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1129 - COMMUNE D'IGNY		
<b>Localisation :</b>	IGNY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	102 897,00 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
205 794,00 € HT	50 %	102 897,00 €

<b>Dossier :</b>	14000830 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE L'AVENUE DE PARIS A VERSAILLES (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R741 - COMMUNE DE VERSAILLES		
<b>Localisation :</b>	VERSAILLES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 925,00 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
51 850,00 € HT	50 %	25 925,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14000835 - ITINERAIRE CYCLABLE PLACE DE LA BRECHE LE LONG DE LA RD173 A VERSAILLES (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R741 - COMMUNE DE VERSAILLES		
<b>Localisation :</b>	VERSAILLES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	18 300,00 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
36 600,00 €	HT 50 %	18 300,00 €	

<b>Dossier :</b>	14001162 - PLAN DE STATIONNEMENT VELOS A ECQUEVILLY (78) ET LES MUREAUX (78)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R29722 - SIDEME SI DEVELOP ECONO MIQUE MUREAUX ECQUEVILLY		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	2 694,00 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
5 388,00 €	HT 50 %	2 694,00 €	

<b>Dossier :</b>	14001209 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DES RUES DE CAUCHY ET M. SIDOBRE A ARCUEIL (SDIC 94)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R23210 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE		
<b>Localisation :</b>	ARCUEIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	169 275,00 €	<b>Code nature :</b>	204142

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
338 550,00 €	HT 50 %	169 275,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	30/01/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-147	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	78 - Autres actions
<b>Programme :</b>	178001 - Circulations douces
<b>Action :</b>	17800101 - Réseaux verts et équipements cyclables

<b>Dispositif :</b>	00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14001193 - ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA SEINE, DANS LE SITE DE LA FOSSE AUX CARPES A DRAVEIL (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R5008 - AEV AGENCE DES ESPACES VERTS RIF		
<b>Localisation :</b>	DRAVEIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	391 757,50 €	<b>Code nature :</b>	2041712

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
783 515,00 € HT	50 %	391 757,50 €

<b>Dossier :</b>	14000634 - ITINERAIRES CYCLABLES LE LONG DE LA VALLEE DE L'ORGE - PROMENADE DES BELLES FONTAINES A VIRY-CHATILLON (91), JUVISY-SUR-ORGE (91) ET SAVIGNY-SUR-ORGE (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0026502 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ORGE AVAL		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	97 329,50 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
194 659,00 € HT	50 %	97 329,50 €

<b>Total sur le dispositif 00000718 - Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement) :</b>	5 426 165,08 €
---	----------------

<b>Total sur l'imputation 907 - 78 - 178001 - 17800101 :</b>	5 426 165,08 €
--	----------------

## **ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000398</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : CRV COMMUNE DE VEMARS - 2EME TRANCHE - RUE CHARLES DE GAULLE, RUE LOUIS PASTEUR, RUE DE LA MAIRIE, RUE DE L'ECHLETTE (ZONE 30) (95)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	265 600,00 €	30,00 %	79 680,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>79 680,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204141-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE VEMARS  
 Adresse administrative : MAIRIE  
 95470 VEMARS  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Frédéric DIDIER, Maire

N° SIRET : 21950641700019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR03-03 A du 27/03/2003

Objet du projet : Deuxième tranche du contrat réseau vert de la commune de Vémars : Rue Charles de Gaulle, rue Louis Pasteur, rue de la Mairie, rue de l'Echelette (zone 30) (95)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La commune de Vemars bénéficie d'un contrat réseau vert avec la Région Ile-de-France depuis 2011 pour la réalisation d'aménagements à destination des circulations douces sur son territoire. Après avoir réalisé les aménagements prévus dans la tranche 1, la commune propose aujourd'hui de mettre en oeuvre le programme de travaux de la deuxième tranche.

La présente fiche concerne l'opération « Rue Charles de Gaulle, rue Louis Pasteur, rue de la Mairie, rue de l'Echelette (zone 30) »

**Description :**

Le projet consiste en la réalisation d'une zone 30 dans le cœur de ville avec la réalisation de doubles

sens cyclables dans les rues en sens uniques. Ces aménagements viennent compléter la réalisation de la zone de rencontre rue Charles de Gaulle en tranche 1 du contrat réseau vert.  
Il s'agit de créer 415 m de zone 30.

#### Intérêt régional :

Les aménagements cyclables sont prévus dans le cadre de la délibération CR 03-03 du 27 mars 2003 et du contrat réseau vert signé avec la Région Ile-de-France en CP n°11-692. La commune bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 30% d'une dépense subventionnable de 640 € m/l.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- VEMARS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	1 038 777,00	100,00%	SUBVENTION REGION	79 680,00	7,67%
Total	1 038 777,00	100,00%	FONDS PROPRES	959 097,00	92,33%
			Total	1 038 777,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	79 680,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	20 160,00 €
	Montant total	20 160,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000761</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : 2EME CRV COMMUNE DE TAVERNY - 2EME TRANCHE - AMENAGEMENT D'UN ITINERAIRE CYCLABLE RUE PAULINE KERGOMARD (95)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	54 400,00 €	30,00 %	16 320,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>16 320,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204141-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE TAVERNY  
 Adresse administrative : 2 PL CHARLES DE GAULLE  
 95150 TAVERNY  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Maurice BOSCAVERT, Maire

N° SIRET : 21950607800308

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR03-03 A du 27/03/2003

Objet du projet : 2ème tranche du 2ème contrat de réseau vert de la commune de Taverny : aménagement d'un itinéraire cyclable rue Pauline Kergomard (95)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Il est à noter qu'à titre exceptionnel, la commune de Taverny a demandé à la Région de prendre en compte les travaux engagés par celle-ci depuis le début de l'année 2012, mais qui, par erreur, n'ont pas fait l'objet d'une demande de subvention à la Région.

Dans la mesure où ces travaux relèvent pleinement du dispositif de financement régional des « réseaux verts » et des équipements cyclables et où il s'agit d'une erreur matérielle avérée, il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

**Objectifs :**

La commune de Taverny bénéficie d'un contrat réseau vert avec la Région Ile-de-France depuis 2011 pour la réalisation d'aménagements à destination des circulations douces sur son territoire.

Après avoir réalisé les aménagements prévus dans la tranche 1, la commune propose aujourd'hui de mettre en œuvre le programme de travaux de la deuxième et de la troisième tranche.

La présente fiche concerne la deuxième tranche, l'opération « rue Pauline Kergomard ».

**Description :**

Le projet consiste en la réalisation d'une piste bidirectionnelle le long d'une nouvelle rue Pauline Kergomard. Elle permettra de relier la sente des Lignièrès à la rue de Beauchamp. Cet aménagement vient compléter la réalisation de la piste cyclable rue des Lignièrès en tranche 1 du contrat réseau vert. Il s'agit de créer 170 ml de piste cyclable bidirectionnelle.

**Intérêt régional :**

Les aménagements cyclables sont prévus dans le cadre de la délibération CR 03-03 du 27 mars 2003 et du contrat réseau vert signé avec la Région Ile-de-France en CP n°11-692. La commune bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 30% d'une dépense subventionnable de 320 € m/l.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- TAVERNY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	56 915,00	100,00%	SUBVENTION REGIONALE	16 320,00	28,67%
Total	56 915,00	100,00%	FONDS PROPRES	40 595,00	71,33%
			Total	56 915,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	16 320,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	250 000,00 €
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	10 080,00 €

2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 800,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 800,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	375 000,00 €
	Montant total	642 680,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000766</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : 2EME CRV COMMUNE DE TAVERNY - TROISIEME TRANCHE - MISE EN OEUVRE D'UN ABRIS-VELOS STADE JEAN BOUIN (95)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	2 644,00 €	50,00 %	1 322,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>1 322,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204141-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE TAVERNY  
 Adresse administrative : 2 PL CHARLES DE GAULLE  
 95150 TAVERNY  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Maurice BOSCAVERT, Maire

N° SIRET : 21950607800308

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR03-03 A du 27/03/2003

Objet du projet : 3ème tranche du 2ème contrat de réseau vert de la commune de Taverny : mise en oeuvre d'un abris-vélos Stade Jean Bouin (95)

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Il est à noter qu'à titre exceptionnel, la commune de Taverny a demandé à la Région de prendre en compte les travaux engagés par celle-ci depuis le début de l'année 2012, mais qui, par erreur, n'ont pas fait l'objet d'une demande de subvention à la Région.

Dans la mesure où ces travaux relèvent pleinement du dispositif de financement régional des « réseaux verts » et des équipements cyclables et où il s'agit d'une erreur matérielle avérée, il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

**Objectifs :**

La commune de Taverny bénéficie d'un contrat réseau vert avec la Région Ile-de-France depuis 2011 pour la réalisation d'aménagements à destination des circulations douces sur son territoire.

Après avoir réalisé les aménagements prévus dans la tranche 1, la commune propose aujourd'hui de mettre en oeuvre le programme de travaux de la deuxième et de la troisième tranche.

La présente fiche concerne la troisième tranche, l'opération « Abris vélos stade Jean Bouin ».

**Description :**

Le projet consiste en la réalisation d'un stationnement vélos abrité au niveau du stade Jean Bouin permettant d'assurer une bonne accessibilité des cyclistes à l'équipement sportif.  
Il s'agit de créer 7 places de stationnements vélos sous abri.

**Intérêt régional :**

Les aménagements cyclables sont prévus dans le cadre de la délibération CR 03-03 du 27 mars 2003 et du contrat réseau vert signé avec la Région Ile-de-France en CP n°11-692. La commune bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% des travaux plafonnée par un maximum de 2300 € / place de stationnement vélo créée.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public

**Localisation géographique :**

- TAVERNY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	2 644,00	100,00%	SUBVENTION REGION	1 322,00	50,00%
Total	2 644,00	100,00%	FONDS PROPRES	1 322,00	50,00%
			Total	2 644,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	1 322,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	250 000,00 €
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	10 080,00 €

2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 800,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 800,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	375 000,00 €
	Montant total	642 680,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13021597</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE MANTES-LA-JOLIE (78) ET LIMAY (78)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	6 545 000,00 €	31,62 %	2 070 183,50 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>2 070 183,50 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SMSO SM AMENAGEMENT GESTION  
ENTRE BERGES SEINE ET OISE

Adresse administrative : 2 PL ANDRE MIGNOT  
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Syndicat Mixte

Représentant : Monsieur DANIEL LEVEL, Président

N° SIRET : 20001069200016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : Itinéraire cyclable entre Mantes-la-Jolie (78) et Limay (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser. Le projet s'inscrit dans la réalisation du réseau structurant cyclable régional et dans celui des objectifs du PDUIF de résorber les coupures urbaines pour les modes actifs.

**Objectifs :**

Les franchissements de la Seine sont essentiels en Seine Aval pour un développement équilibré et écologique du territoire.

Ont ainsi émergé des franchissements de la Seine en circulations douces qui seront situés au niveau des agglomérations de Seine Aval et qui visent à faciliter les circulations douces d'une rive à l'autre, que ce soit en termes de rabattement sur les gares et les centres ville ou en utilisation pour les loisirs.

Les objectifs du projet sont :

- de favoriser l'accès aux centres ville de Mantes-la-Jolie et de Limay,
- d'ouvrir des itinéraires de loisirs entre la forêt régionale de Rosny et la boucle de Guernes et le parc naturel régional du Vexin qui aujourd'hui ne communiquent pas.

**Description :**

Le projet consiste à créer un franchissement en circulation douce entre Limay et Mantes-la-Jolie sur la base de l'ancien pont de Mantes auquel il ne manque que deux arches, et en encorbellement sur le nouveau pont.

Cet ouvrage doit s'ancrer sur un ouvrage classé ce qui induira des sujétions architecturales importantes.

Une première phase d'études à été votée, la présente fiche concerne les travaux.

Le projet prévoit la construction de deux passerelles métalliques d'environ cinq mètres de large permettant les croisements de circulations douces :

- une première s'appuyant sur la structure existante de l'ancien pont qui devra s'intégrer au patrimoine existant en privilégiant les transparences,
- une deuxième passerelle surplombera l'île aux Dames.

Les deux passerelles seront raccordées par un cheminement doux sur l'île aux Dames.

La traversée de l'île aux Dames devra s'inscrire à la fois dans la continuité de la coulée verte et dans le cadre existant avec des matériaux adaptés à l'environnement.

Les travaux comprendront principalement :

- des travaux de fondations profondes et massifs de fondation,
- la fourniture et la pose de la structure métallique des passerelles, des gardes corps métalliques et de platelage bois
- les travaux de circulations douces sur l'île aux Dames (liaison entre les deux passerelles),
- l'éclairage sur tout le tracé.

**Public(s) cible(s) :**

Les habitants de Mantes-la-Jolie et Limay (78)

les usagers des aménagements cyclables des berges de Seine

**Localisation géographique :**

- MANTES-LA-JOLIE
- LIMAY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	6 545 000,00	100,00%	REGION IDF (GP3) - Subvention EC	1 951 500,00	29,82%
Total	6 545 000,00	100,00%	REGION IDF (DROIT COMMUN)	2 070 000,00	31,63%
			CG 78- Subvention ATT	1 214 500,00	18,56%
			SMSO	1 309 000,00	20,00%
			Total	6 545 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	1 242 110,10 €
2015	828 073,40 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Politique de l'eau-Investissement	349 696,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	57 216,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	204 324,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	118 500,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	342 900,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	719 739,04 €
	Montant total	1 792 375,04 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1400022</b>
---

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : EUROVELO 3 : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DU CANAL DE L'OURCQ A SEVRAN ENTRE LA PASSERELLE DE L'ECLUSE ET DE LA GARE (ECLAIRAGE ET ELARGISSEMENT) (93)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	600 722,05 €	60,00 %	360 433,23 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>360 433,23 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS  
 Adresse administrative : 3 ESP JEAN MOULIN  
93006 BOBIGNY CEDEX  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur STEPHANE TROUSSEL, Président

N° SIRET : 22930008201453

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : EuroVelo 3 : Itinéraire cyclable le long du canal de l'Ourcq à Sevrans entre la passerelle de l'Ecluse et de la gare (éclairage et élargissement) (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à réaliser. L'EuroVelo 3 est une priorité régionale. Le comité de pilotage de cette véloroute, piloté par la Région Ile-de-France, a donné comme objectif de réalisation et d'inauguration de l'itinéraire juin 2016. Pour cette raison, toutes les opérations contribuant à la réalisation de cette véloroute sont nécessaires à court terme.

**Objectifs :**

Le département de la Seine-Saint-Denis est engagé dans une politique cyclable, notamment depuis l'adoption en 2002 du Schéma départemental des itinéraires cyclables. Parmi ceux-ci, le canal de l'Ourcq est un itinéraire majeur, de niveau local mais également européen. En effet il fait partie de l'itinéraire Eurovéloroute n°3. Très appréciée des usagers, cette piste cyclable représente un fort potentiel paysager en tant qu'élément identitaire du territoire départemental et régional. Elle constitue une infrastructure

essentielle pour les déplacements doux, tant utilitaires que de loisirs.

Afin d'améliorer les liaisons cyclables le long du canal à Sevran (entre les passerelles de l'Ecluse et de la Gare), le conseil général a décidé d'élargir la piste cyclable et d'assurer sa mise en lumière.

#### Description :

Le projet prévoit d'élargir la piste cyclable bidirectionnelle afin qu'elle atteigne une largeur de 2.50 m, les contraintes du site ne permettant pas un élargissement à 3 m sans la réalisation d'un mur de soutènement quasi continu et d'un coût disproportionné.

L'élargissement de la piste s'accompagne d'une reprise de la surface de roulement, d'une reprise des bordures, de murs de soutènement ponctuels, de signalisation et de plantations sur une section.

Le projet inclut également la mise en lumière de la piste selon les prescriptions du « plan lumière » relatif à l'aménagement des pistes du canal.

#### Intérêt régional :

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur un itinéraire reconnu au schéma régional des véloroutes et voies vertes. Conformément à la délibération n°CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 60% d'une dépense subventionnable de 610 € par mètre linéaire.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- SEVRAN

**Contrat Particulier** : Contrat particulier CPRD93/Amngnt piste canal de l'Ourcq

**CPER** : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	600 722,05	100,00%	SUBVENTION REGION	360 433,23	60,00%
Total	600 722,05	100,00%	FONDS PROPRES	240 288,82	40,00%
			Total	600 722,05	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	360 433,23 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	6 000,00 €
2011	Aides Régionales en faveur du tourisme fluvial	4 378,00 €
2011	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	50 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	89 644,80 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	2 160 331,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	20 000,00 €
2011	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	3 007 897,97 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	351 779,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	13 307 000,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	300 000,00 €
2011	Circulations douces	249 263,40 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 530 838,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 095 555,00 €
2011	Dispositif de soutien en faveur des pôles touristiques régionaux	19 600,00 €
2011	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 000 000,00 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	3 784 900,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	900 000,00 €
2012	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	660 624,71 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	43 324,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	300 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	20 000,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	6 000 000,00 €
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	188 444,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	15 000,00 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	8 205 090,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	8 832,00 €
2012	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	38 500,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	817 000,00 €
2012	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 300 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 250 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	942 869,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	491 640,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 085 000,00 €
2013	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	47 000,00 €
2013	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation	1 000 000,00 €

	d'équipements sportifs liés aux lycées	
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 300 000,00 €
2013	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	946 496,69 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	174 162,60 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	34 000,00 €
2013	Politique énergie climat	50 000,00 €
2013	Soutien aux structures de prévention	250 000,00 €
2013	Fret - Gérer les flux dans les zones urbaines denses	35 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	257 500,00 €
2013	Opérations d'infrastructure de transports en commun	31 200 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	5 324 053,00 €
2013	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	5 400 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	1 188 546,00 €
	Montant total	97 480 769,17 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000040</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : EUROVELOROUTE 3 : SECTION LE LONG DU CANAL DE L'OURCQ (SIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE) (93)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	175 202,00 €	60,00 %	105 121,20 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>105 121,20 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS  
 Adresse administrative : 3 ESP JEAN MOULIN  
93006 BOBIGNY CEDEX  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur STEPHANE TROUSSEL, Président

N° SIRET : 22930008201453

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : EuroVeloroute 3 : section le long du canal de l'Ourcq (signalétique directionnelle) (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à réaliser. L'EuroVelo 3 est une priorité régionale. Le comité de pilotage de cette véloroute, piloté par la Région Ile-de-France, a donné comme objectif de réalisation et d'inauguration de l'itinéraire juin 2016. Pour cette raison, toutes les opérations contribuant à la réalisation de cette véloroute sont nécessaires à court terme.

**Objectifs :**

Le département de la Seine-Saint-Denis est engagé dans une politique cyclable, notamment depuis l'adoption en 2002 du Schéma départemental des itinéraires cyclables. Parmi ceux-ci, le canal de l'Ourcq est un itinéraire majeur, de niveau local mais également européen. En effet il fait partie de l'itinéraire Eurovéloroute n°3. Très appréciée des usagers, cette piste cyclable représente un fort potentiel paysager en tant qu'élément identitaire du territoire départemental et régional. Elle constitue une infrastructure essentielle pour les déplacements doux, tant utilitaires que de loisirs.

Afin d'améliorer les liaisons cyclables le long du canal dans son intégralité (17 km de Pantin à Tremblay-

en-France), ainsi que vers et depuis le canal, le conseil général a décidé de mettre en place une signalétique directionnelle le long du canal et à ses alentours.

**Description :**

Le projet prévoit trois types de signalisation :

- jalonnement sur la piste cyclable du canal de l'Ourcq. La signalisation indique les directions aux accès à la piste cyclable.

- Signalisation aux abords immédiats du canal. Il s'agit de panneaux qui seront placés aux carrefours proches des accès au canal, permettant d'assurer la continuité des itinéraires.

- Signalisation de rabattement vers le canal. Autour du canal, seront placés différents panneaux indiquant la direction de celui-ci.

Les aménagements proposés répondent aux préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables.

**Intérêt régional :**

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur un itinéraire reconnu au schéma régional des véloroutes et voies vertes. Conformément à la délibération n°CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 60% d'une dépense subventionnable de 610 € par mètre linéaire.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- PARIS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BOBIGNY
- BONDY
- LIVRY-GARGAN
- NOISY-LE-SEC
- PANTIN
- LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
- SEVRAN
- TREMBLAY-EN-FRANCE
- VILLEPINTE

**Contrat Particulier :** Contrat particulier CPRD93/Amgnt piste canal de l'Ourcq

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	175 202,00	100,00%	SUBVENTION REGION	105 121,20	60,00%
Total	175 202,00	100,00%	FONDS PROPRES	70 080,80	40,00%
			Total	175 202,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	105 121,20 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	6 000,00 €
2011	Aides Régionales en faveur du tourisme fluvial	4 378,00 €
2011	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	50 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	89 644,80 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	2 160 331,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	20 000,00 €
2011	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	3 007 897,97 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	351 779,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	13 307 000,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	300 000,00 €
2011	Circulations douces	249 263,40 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	2 530 838,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 095 555,00 €
2011	Dispositif de soutien en faveur des pôles touristiques régionaux	19 600,00 €
2011	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 000 000,00 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	3 784 900,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	900 000,00 €
2012	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	660 624,71 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	43 324,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	300 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	20 000,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	6 000 000,00 €
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	188 444,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	15 000,00 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	8 205 090,00 €

2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	8 832,00 €
2012	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	38 500,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	817 000,00 €
2012	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 300 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 250 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	942 869,00 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	491 640,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 085 000,00 €
2013	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	47 000,00 €
2013	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	1 000 000,00 €
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	1 300 000,00 €
2013	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	946 496,69 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	174 162,60 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	34 000,00 €
2013	Politique énergie climat	50 000,00 €
2013	Soutien aux structures de prévention	250 000,00 €
2013	Fret - Gérer les flux dans les zones urbaines denses	35 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	257 500,00 €
2013	Opérations d'infrastructure de transports en commun	31 200 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	5 324 053,00 €
2013	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	5 400 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	1 188 546,00 €
	Montant total	97 480 769,17 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000315</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD30 A PLAISIR (78) ET ELANCOURT (78) (PHASE 1)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	1 600 000,00 €	50,00 %	800 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>800 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DES YVELINES  
 Adresse administrative : 2 PLACE ANDRE MIGNOT  
 78012 VERSAILLES  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur Alain SCHMITZ, Président

N° SIRET : 22780646000019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 30 à Plaisir (78) et Elancourt (78)  
 (Phase 1)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2017  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Reliant Elancourt, la RN12 et le rond-point du « Petit St Cloud » au centre de Plaisir, l'opération d'aménagement et de doublement de la RD30 à Elancourt et Plaisir a été déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 09 octobre 2007 et prorogée en date du 26 septembre 2012.  
 Outre les aménagements principaux proposés dans le cadre de cette opération, l'aménagement de la section courante de la RD30 s'accompagne de réalisations annexes telles que la création d'aménagements cyclables.

Les principaux objectifs sont de :

- définir un partage équilibré des espaces entre les piétons, la voiture et les cycles
- développer et sécuriser les aménagements en faveur des circulations douces (piétons et cycles)
- améliorer le cadre de vie des habitants de la RD30 par la mise en place de protections acoustiques

- faciliter l'activité commerciale
- améliorer la sécurité et le confort des usagers

### Description :

Outre la création d'une voie verte et de pistes cyclables, le projet compte la création de deux passerelles dédiées aux modes actifs (l'une franchissant la RN12, l'autre au niveau du Bois de la Cranne) et la création ou le confortement de 3 passages inférieurs sous la RD30.

En particulier, le franchissement de la RN12 constitue la création d'un nouveau point de franchissement.

Il existe déjà 2 320ml de linaire existant sur la RD30. 3772 ml supplémentaires seront réalisés avec le projet présenté, portant le total à 6 092 ml d'aménagements cyclables sur cet axe.

Le montant global du projet inscrit au CPRD est de 9 millions d'euros. Le planning prévisionnel détermine un démarrage du projet fin 2014 et sa conclusion en 2017.

La présente demande de subvention concerne la phase I du projet (2014-2015).

### Intérêt régional :

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur le réseau départemental.

Conformément à la délibération n° CR 64-12 du 22 novembre 2012 approuvant l'avenant au CPRD Région Ile-de-France / Département des Yvelines, l'opération bénéficie d'une subvention à hauteur de 50% du montant des travaux.

### Public(s) cible(s) :

Tout public

### Localisation géographique :

- ELANCOURT
- PLAISIR

**Contrat Particulier** : Contrat particulier CPRD78/Aménagements cyclables sur la RD30 à Elancourt et Plaisir

**CPER** : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 600 000,00	100,00%	REGION IDF	800 000,00	50,00%
Total	1 600 000,00	100,00%	CG78	800 000,00	50,00%
			Total	1 600 000,00	100,00%

## ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2014	200 000,00 €
2015	1 400 000,00 €
2016	0,00 €
2017	0,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	152 675,00 €
2011	Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	704 849,50 €
2011	Environnement des infrastructures routières départementales	675 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	162 500,00 €
2011	Circulations douces	1 378 510,50 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	786 181,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	126 174,80 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 330,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	240 250,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	217 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	3 195 460,50 €
2012	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	400 000,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	15 080 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	49 976,40 €
2012	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	245 550,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2013	Environnement des infrastructures routières départementales	1 479 064,00 €
2013	Tiers Particuliers	13 839,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	607 282,15 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	3 141 500,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	57 464,86 €
	Montant total	34 637 347,71 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000401</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 605 ENTRE MONTEREAU-FAULT-YONNE ET LA VARENNE (77)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	275 000,00 €	50,00 %	137 500,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>137 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
 Adresse administrative : RUE DES SAINTS PERES  
 77010 MELUN CEDEX  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur Vincent EBLE, PRESIDENT

N° SIRET : 22770001000019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 605 entre Montereau-Fault-Yonne et La Varenne (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2013  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à réaliser. La RD 605 est une voie départementale très circulée, le Département souhaite réaliser une partie des travaux pendant la période estivale, durant laquelle le trafic est moins important, pour limiter les contraintes.

**Objectifs :**

La RD 605 à Montereau-Fault-Yonne et La Varenne est située en entrée d'agglomération. Elle compte en moyenne 10 000 véhicules/jour. La vitesse y est relativement modérée du fait de l'important trafic. Les cheminements des cyclistes et des piétons se font essentiellement sur les accotements mais ces derniers ne sont pas revêtus.

La zone d'activités située de part et d'autre de la RD 605 est en plein développement. Le Conseil général de Seine-et-Marne a donc décidé de procéder à une étude de requalification complète de cette route entre le carrefour du Petit Fossard (RD 606) et le carrefour de l'Europe (RD 403) pour accompagner le développement des activités commerciales. Dans l'attente d'aboutir à un projet global de requalification

de cette route départementale, le Conseil général et la Communauté de communes des Deux Fleuves souhaitent procéder à des aménagements en faveur des modes actifs pour assurer leur sécurité et leur confort de déplacement.

#### Description :

Le projet consiste en la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle au niveau du trottoir côté ouest. La piste pourra être ponctuellement partagée avec les piétons du fait de la présence de pavillons sur la commune de La Varennes.

Sur le pont de franchissement de la voie SNCF à Montereau-Fault-Yonne, la largeur de la piste sera réduite à 2,75 m.

Le projet prévoit l'implantation de la signalisation verticale et horizontale réglementaire.

#### Intérêt régional :

Le projet permettra d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes sur une section de route départementale inscrite au schéma directeur des itinéraires cyclables de la Seine et Marne. Conformément à la délibération n° CR 54-11 les objectifs répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% plafonnée à 450 euros / ml.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- MONTEREAU-FAULT-YONNE
- VARENNES-SUR-SEINE

**Contrat Particulier** : Contrat particulier CPRD77/Prog dptal circulations douces

**CPER** : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	367 000,00	100,00%	SUBVENTION REGION	137 500,00	37,47%
Total	367 000,00	100,00%	CC des Deux Fleuves (Subvention prévisionnelle)	92 000,00	25,07%
			FONDS PROPRES	137 500,00	37,47%
			Total	367 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	137 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Réalisation des études stratégiques en agriculture péri urbaine	25 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 588 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	177 800,00 €
2011	Politique énergie climat	25 000,00 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	500 000,00 €
2011	Circulations douces	116 122,50 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	14 500,00 €
2011	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	2 379 250,00 €
2011	Voirie des TIRN	842 073,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	13 800,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 446 660,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2012	Voirie des TIRN	2 195 152,00 €
2012	Politique énergie climat	14 750,00 €
2012	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	956 000,00 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	1 657 500,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	182 500,00 €
2012	Sécurité routière - Soutien à la sécurisation des passages à niveau	391 000,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	140 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	2 000 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	84 762,50 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	1 650 000,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	87 500,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	46 500,00 €
2013	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	34 300,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 670 850,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	193 495,94 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	2 300 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	83 500,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	117 500,00 €
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	3 225 000,00 €
2013	Politique énergie climat	250 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>25 419 015,94 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000402</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE DE DESSERTE DE LA GARE D'ACHERES VILLE (78)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	121 703,00 €	50,00 %	60 851,50 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>60 851,50 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE D'ACHERES  
 Adresse administrative : 8 RUE DESCHAMPS GUERIN  
78260 ACHERES  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Alain OUTREMAN, Maire

N° SIRET : 21780005100179

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable de desserte de la gare d'Achères ville (78).

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La commune d'Achères se trouve dans le nord-est des Yvelines près de la limite du Val-d'Oise. Dans le cadre de son plan de déplacement local, la ville d'Achères lance un plan triennal d'itinéraires cyclables sur la ville.

**Description :**

La première phase du projet porte notamment sur l'aménagement de l'avenue de Conflans, projet éligible au dispositif régional pour sa desserte de la gare d'Achères-Ville. L'aménagement consiste en la réalisation de pistes cyclables, bidirectionnelles entre la gare et l'avenue Maurice Thorez puis unidirectionnelles unilatérales jusqu'à la rue Lefebvre.

Le linéaire réalisé est de 812 ml. Le montant total des travaux s'élèvent à 121 703 € avec une participation du Conseil général des Yvelines à hauteur de 30%.

**Intérêt régional :**

L'opération répond aux critères d'éligibilité de la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France au titre des aménagements cyclables permettant un rabatement vers le réseau de transports en commun lourds.

Conformément à la délibération n° CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 450 € m/l.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- ACHERES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX de stabilisé	121 703,00	100,00%	SUBVENTION REGION	60 851,00	50,00%
Total	121 703,00	100,00%	CG 78 (Subvention ATT)	29 700,00	24,40%
			FONDS PROPRES	31 152,00	25,60%
			Total	121 703,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	60 851,50 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	2 789 600,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	898 000,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	6 500,00 €
2011	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	27 500,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma	46 048,00 €

	Franciliennes	
2013	Terrains Synthétiques de grands Jeux	218 750,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2013	Agendas 21 locaux - Phase 1	20 480,24 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	3 500,00 €
	Montant total	4 048 868,24 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000403</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : PLAN DE STATIONNEMENT VELOS A ACHERES (78)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	89 965,00 €	50,00 %	44 982,50 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>44 982,50 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE D'ACHERES  
 Adresse administrative : 8 RUE DESCHAMPS GUERIN  
78260 ACHERES  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Alain OUTREMAN, Maire

N° SIRET : 21780005100179

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : un plan de stationnement vélos à Achères (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 février 2017  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La commune d'Achères se trouve dans le nord-est des Yvelines près de la limite du Val-d'Oise. La ville d'Achères lance un plan triennal d'itinéraires cyclables de la ville à l'échelle de la commune. Le plan stationnement est inclus dans la phase I du plan triennal. Les dessertes des équipements publics, scolaires ou culturels ont été privilégiées.

**Description :**

Le projet prévoit la réalisation de 176 places de stationnement pour les vélos sous forme d'arceaux et de box fermés dans la ville d'Achères. 144 places sont en arceaux et 32 en box sécurisés. Le projet a un coût de 89 965 € HT.

**Intérêt régional :**

L'opération répond aux critères d'éligibilité de la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en

Ile-de-France au titre des plans de stationnement.

Conformément à la délibération n° CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% du montant des travaux plafonné par une dépense subventionnable maximum de 2500 € par place de stationnement créée.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- ACHERES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	89 965,00	100,00%	SUBVENTION REGION	44 982,50	50,00%
Total	89 965,00	100,00%	FONDS PROPRES	44 982,50	50,00%
			Total	89 965,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	17 993,00 €
2015	8 996,50 €
2016	8 996,50 €
2017	8 996,50 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	7 273,00 €
2010	Soutien à la création et à la diffusion numérique	45 497,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2010	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	797 000,00 €
2010	Accessibilité des transports	289 000,00 €

2010	Soutien régional à la gestion des déchets	64 175,50 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	898 000,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	6 500,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2011	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	27 500,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	2 789 600,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	46 048,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 830,00 €
2013	Agendas 21 locaux - Phase 1	20 480,24 €
2013	Terrains Synthétiques de grands Jeux	218 750,00 €
	Montant total	5 261 143,74 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000619</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 10 (AVENUE DU GENERAL LECLERC) A VIROFLAY (78)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	140 675,60 €	50,00 %	70 337,80 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>70 337,80 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE VIROFLAY  
 Adresse administrative : 2 PL DU GENERAL DE GAULLE  
78220 VIROFLAY  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Olivier LEBRUN, Maire

N° SIRET : 21780686800014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 10 Avenue du Général Leclerc à Viroflay (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 février 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à réaliser. Les aménagements cyclables projetés sont situés sur le réseau cyclable structurant régional adopté le 23 juin 2011 par l'Assemblée régionale.

De plus, la pacification de cette voie classée en grande circulation s'inscrit dans les objectifs du PDUIF d'améliorer le partage de la voirie en faveur des modes actifs.

**Objectifs :**

La ville de Viroflay est une commune d'environ 16 500 habitants dans le département des Yvelines et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP).

La Ville de Viroflay souhaite requalifier l'avenue du Gal Leclerc (RD10), voie classée à grande circulation, traversant le centre ville. Le projet s'intègre dans le schéma de circulations douces développé par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Les principaux objectifs sont de :

- définir un partagé équilibré des espaces entre les piétons, la voiture et les cycles ;
- assurer la continuité des cheminements piétons et cycles ;
- faciliter l'activité commerciale ;
- améliorer la sécurité et le confort des usagers ;
- assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

#### Description :

Les travaux à réaliser consistent à l'intégration de pistes bilatérales de la RD10. Les premiers travaux de réaménagement sur la RD10 sont compris entre l'Écu de France et l'av des Combattants. Ce tronçon représente un linéaire cyclable aménagé de 440ml.

#### Intérêt régional :

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur le réseau cyclable structurant régional adopté le 23 juin 2011 par l'Assemblée régionale.

L'opération répond aux critères d'éligibilité de la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France au titre de l'aménagement des routes départementales. Conformément à la délibération n°CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 610 € m/l.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- VIROFLAY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT TRAVAUX	140 675,60	100,00%	SUBVENTION REGION	70 337,80	50,00%
Total	140 675,60	100,00%	CG 78 (Subvention ATT)	25 800,00	18,34%
			FONDS PROPRES	44 537,80	31,66%
			Total	140 675,60	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	70 337,80 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Restauration et création d'orgues	38 018,00 €
	Montant total	38 018,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000624</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE PASSERELLE CYCLABLE SUR L'ECLUSE EVRY - SOISY-SUR-SEINE (91)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	789 776,68 €	40,62 %	320 832,17 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>320 832,17 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EVRY  
CENTRE ESSONNE

Adresse administrative : 500 PLACE DES CHAMPS ELYSEES  
91054 EVRY CENTRE ESSONNE

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur Francis CHOUAT, Président

N° SIRET : 24910034800039

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : création d'une passerelle cyclable sur l'Ecluse Evry - Soisy-sur-Seine (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : urgence à réaliser. La réalisation de cette passerelle est nécessaire pour rétablir une continuité cyclable et piétonne en Essonne permettant de rabattre les essonniens de la rive droite de la Seine (commune de Soisy-sur-Seine) sur la gare RER D de Ris-Orangis. L'accès aux transports en commun lourds est une priorité régionale inscrite au Plan de déplacements urbains de la Région Ile-de-France. Toutes les opérations contribuant à remplir ses objectifs doivent être réalisées à court terme.

**Objectifs :**

La passerelle de l'écluse d'Evry / Soisy est un ouvrage qui a été longtemps utilisé par les piétons et les cycles pour franchir la Seine.

Ce franchissement sert à la fois pour les promenades de loisirs (berges de Seine, accès à la véloroute n°3, accès vers la forêt de Sénart) et pour des déplacements utilitaires (vers la gare RER, vers Evry).

Pour des raisons de sécurité, Voies Navigables de France a décidé de fermer ce passage. La CAECE a

donc souhaité engager des travaux pour en permettre la réouverture.

**Description :**

L'ouvrage date des années 70. Il mesure 177 m de long pour une largeur de 1.70 m. Les accès se font par une rampe et un escalier de chaque côté.

Les travaux comprendront le remplacement du revêtement au sol, des garde-corps, l'éclairage de la passerelle et des rampes, l'aménagement de celles-ci pour faciliter le passage des vélos et des personnes handicapées.

Au vu des fortes contraintes du site et à titre dérogatoire, la réhabilitation n'inclura pas d'élargissement du passage.

**Intérêt régional :**

L'itinéraire prévu est inscrit au schéma départemental des itinéraires cyclables. L'opération bénéficie donc d'une subvention conforme aux critères de la délibération n° CR 54-11

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- EVRY
- SOISY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	789 776,68	100,00%	SUBVENTION REGION	320 832,17	40,62%
Total	789 776,68	100,00%	CG 91 (Subvention EC)	148 112,35	18,75%
			FONDS PROPRES	320 832,16	40,62%
			Total	789 776,68	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	320 832,17 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	2 860,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	332 500,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	65 048,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	519 110,00 €
2011	Accessibilité des transports	912 000,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	2 669 424,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	9 975,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	111 174,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	34 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2012	Mise en œuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	60 000,00 €
2012	Appui à la requalification et à l'extension des zones d'activités économiques et au soutien à la création d'écopôles dédiés aux éco-activités	1 000 000,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	1 440,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	40 000,00 €
2013	Subventions d'investissement pour des opérations immobilières et équipements enseignement supérieur - recherche	2 207 255,53 €
2013	Action d'initiative territoriale en faveur de l'emploi	53 600,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	560 000,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	2 400 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>11 038 386,53 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000634</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRES CYCLABLES LE LONG DE LA VALLEE DE L'ORGE - PROMENADE DES BELLES FONTAINES A VIRY-CHATILLON (91), JUVISY-SUR-ORGE (91) ET SAVIGNY-SUR-ORGE (91)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	194 659,00 €	50,00 %	97 329,50 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>97 329,50 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-20422-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE L'ORGE AVAL  
 Adresse administrative : 163 ROUTE DE FLEURY  
91172 VIRY CHATILLON  
 Statut Juridique :  
 Représentant : Monsieur Bernard DECAUX, Président

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : Itinéraires cyclables le long de la vallée de l'Orge - Promenade des Belles Fontaines à Viry-Châtillon (91), Juvisy-sur-Orge (91) et Savigny-sur-Orge (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le Syndicat mixte regroupe 37 communes et 3 intercommunalités et exerce les compétences relatives à la reconquête de la qualité des rivières et du milieu naturel, à la prévention des risques d'inondation, à la collecte et au transport des eaux usées et à la gestion hydraulique des cours d'eau. Il intervient également sur les circulations douces en lien avec les berges.

L'aménagement de la Promenade des Belles Fontaines s'inscrit dans un objectif de requalification et de mise en valeur de la promenade de l'Orge. L'itinéraire figure au schéma départemental des itinéraires cyclables ainsi qu'au schéma régional.

Allié à un projet de réaménagement des berges de l'Orge et de mise en valeur de ce secteur à fort intérêt architectural, l'élargissement de la voie constitue une amélioration notable pour cet itinéraire qui assure

notamment la desserte de la gare RER de Juvisy.

**Description :**

L'aménagement de la promenade des Belles Fontaines comprend :

- La réfection de la voie verte existante et son élargissement à 3 m
- Le remplacement de la passerelle existante par un ouvrage d'une largeur de 2.50 m et dont les entrées sont élargies pour faciliter le passage
- Le remplacement du mobilier (Banc, poubelles, éclairage...) pour une meilleure intégration dans le site
- Le terrassement et confortement des berges (hors subvention),
- La plantation d'arbres d'alignement (hors subvention)

Les aménagements proposés répondent aux préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables.

**Intérêt régional :**

L'itinéraire prévu est inscrit au réseau régional des itinéraires cyclables structurants. Conformément à la délibération n° CR 54-11, les objectifs répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% du montant des travaux, plafonné à 3 millions d'euros pour les ouvrages d'art et 610 €/mL pour la voie verte.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- JUVISY-SUR-ORGE
- VIRY-CHATILLON
- SAVIGNY-SUR-ORGE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	237 903,15	100,00%	SUBVENTION REGION	97 329,50	40,91%
Total	237 903,15	100,00%	CG 91 (EC)	58 397,70	24,55%
			FONDS PROPRES	82 175,95	34,54%
			Total	237 903,15	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	97 329,50 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000801</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : PLAN DE STATIONNEMENT VELOS A PIERREFITTE-SUR-SEINE (93)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	17 088,00 €	50,00 %	8 544,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>8 544,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE PIERREFITTE SUR SEINE  
 Adresse administrative : 2 PLACE DE LA LIBERATION  
 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Michel FOURCADE, Maire

N° SIRET : 21930059700016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : un plan de stationnement vélos à Pierrefitte-Sur-Seine (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser.

**Objectifs :**

En complément des actions en faveur des vélos menées par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, la Ville de Pierrefitte-sur-Seine a souhaité réaliser deux espaces de stationnement à proximité d'équipements communaux : l'Hôtel de Ville (dans l'optique de favoriser le déplacement à vélo des agents communaux), et le palais des sports Pierre Machon (pour les agents et l'ensemble des utilisateurs du site).

**Description :**

Les deux sites seront équipés d'un abri vélo chacun.

A l'Hôtel de Ville, l'abri sera intégralement fermé et offrira une capacité de 6 places.

Au Palais des sports, l'abri ne sera pas intégralement clos afin que les places soient en libre accès. Il offrira 8 places.

Le mobilier retenu répond aux exigences techniques de la Région, à savoir des arceaux permettant

l'accroche des vélos en deux points minimum (cadre + une roue).

**Intérêt régional :**

L'opération assure le déploiement de stationnements pour les vélos à l'échelle d'un territoire. Conformément aux dispositions de la délibération-cadre n° CR 54-11, cette opération est subventionnée à hauteur de 50% de la dépense subventionnable.

**Localisation géographique :**

- PIERREFITTE-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	17 088,00	100,00%	SUBVENTION REGION	8 544,00	50,00%
Total	17 088,00	100,00%	FONDS PROPRES	8 544,00	50,00%
			Total	17 088,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	8 544,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	400 000,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 300,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	3 600,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	2 338,00 €
2013	Agendas 21 locaux - Première phase	15 000,00 €
2013	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	27 500,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	400 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	739 200,00 €

2013	Aide aux structures d'exercice collectif	235 000,00 €
	Montant total	1 862 998,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000814</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : VELOSCENIE VARIANTE :CONSTRUCTION D'UNE VOIE VERTE DESSERVANT LA GARE RER D'IGNY (91)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	205 794,00 €	50,00 %	102 897,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>102 897,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE D'IGNY  
 Adresse administrative : 23 AV DE LA DIVISION LECLERC  
 91430 IGNY  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Madame Françoise RIBIERE, Maire

N° SIRET : 21910312400018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : Véloscénie variante : Construction d'une voie verte desservant la gare RER d'Igny (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 février 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La réalisation d'une voie verte à Igny entre la ruelle Jamey et la gare RER permet de compléter une variante à la véloroute Paris – Le Mont St Michel (Véloscénie) tout en présentant un réel intérêt pour les déplacements quotidiens dans la commune. Elle permet en effet un raccourcissement notable de la distance entre le bourg et la gare RER.

**Description :**

Le nouvel itinéraire emprunte successivement la ruelle Jamey, une parcelle communale, une parcelle du syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre (SIAVB) et enfin un chemin existant vers la gare RER.

Une voie nouvelle est créée sur les deux parcelles intermédiaires. Elle est d'une largeur de 2.70 m pour une emprise entre clôtures de 3 m.

Le projet comprend également l'éclairage du parcours.

**Intérêt régional :**

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur une variante de la véloscénie et permettent l'accès à un équipement d'intérêt régional : la gare RER d'Igny. L'itinéraire n°18 du Conseil Général de l'Essonne devrait par ailleurs être modifié grâce à la création de cette nouvelle liaison. Conformément à la délibération n°CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 610 € par mètre linéaire.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- IGNUY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	205 794,00	100,00%	SUBVENTION REGION	102 897,00	50,00%
Total	205 794,00	100,00%	CG 91	102 897,00	50,00%
			Total	205 794,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	102 897,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Accueil et mise à l'abri des personnes vivant en bidonville	99 392,72 €
2013	Politique énergie climat	5 590,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	12 010,00 €
2013	Contrat régional territorial	642 786,82 €
	Montant total	759 779,54 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000830</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE L'AVENUE DE PARIS A VERSAILLES (78)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	51 850,00 €	50,00 %	25 925,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>25 925,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE VERSAILLES  
 Adresse administrative : 4 AVENUE DE PARIS  
 78011 VERSAILLES CEDEX  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur François DE MAZIERES, Maire

N° SIRET : 21780646200016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de l'Avenue de Paris à Versailles (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'avenue de Paris est l'un des axes viaires majeurs du territoire de la commune de Versailles, et constitue l'une des branches du « trident » qui rayonne depuis la place d'Armes et le château. Son caractère structurant en fait d'ailleurs l'un des itinéraires définis au réseau cyclable structurant de la Région, inscrit dans le Plan Vélo adopté le 23 juin 2011. Ayant fait l'objet de plusieurs opérations d'homogénéisation de son profil et de remodelage de ses terre-pleins, en vue d'y insérer des pistes cyclables, l'avenue comporte encore des sections non aménagées, que la commune souhaite voir complétées. Ainsi en est-il de cette section située entre la rue de Noailles et l'Hôtel des menus plaisirs, côté des numéros pairs.

**Description :**

Le projet consiste en la création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de large, revêtue d'un

béton désactivé stabilisé, sur un linéaire de 170 m.

**Intérêt régional :**

L'opération répond aux critères d'éligibilité de la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France au titre du réseau cyclable structurant régional. Conformément à la délibération n°CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 610 € m/l.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- VERSAILLES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	291 250,00	100,00%	SUBVENTION REGIONALE	25 925,00	8,90%
Total	291 250,00	100,00%	CG 78 (Att)	11 900,00	4,09%
			FONDS PROPRES	253 425,00	87,01%
			Total	291 250,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	25 925,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	367 341,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	797 500,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	4 166 447,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	1 143 742,00 €
2011	Circulations douces	112 375,00 €
2012	Tiers Particuliers	36 300,00 €

2012	Fonds de développement touristique régional (FDTR)	36 300,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	140 975,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	77 434,50 €
	Montant total	6 878 414,50 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000835</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE PLACE DE LA BRECHE LE LONG DE LA RD173 A VERSAILLES (78)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	36 600,00 €	50,00 %	18 300,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>18 300,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE VERSAILLES  
 Adresse administrative : 4 AVENUE DE PARIS  
 78011 VERSAILLES CEDEX  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur François DE MAZIERES, Maire

N° SIRET : 21780646200016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable Place de la Brèche le long de la RD173 à Versailles (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 août 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La place de la Brèche est une intersection située sur la RD173, axe structurant de liaison intercommunale, support d'équipement sportif communal majeur, le Stade Sans Soucis.  
 La rénovation de la voie générera un apaisement des vitesses au profit des piétons et des cyclistes.  
 L'aménagement offrira une continuité cyclable aux deux voies communales qui débouchent sur cette intersection et qui accueille des aménagements cyclables.

**Description :**

Le projet consiste en la reconfiguration de la place afin de mieux intégrer les piétons, les cyclistes et d'apaiser les vitesses aux abords de la RD173. Les aménagements cyclables (bandes) seront en enrobés

noirs.

**Intérêt régional :**

L'opération répond aux critères d'éligibilité de la politique régionale en faveur des déplacements à vélo en Ile-de-France au titre du réseau cyclable structurant régional. Conformément à la délibération n°CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 610 € m/l.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- VERSAILLES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	66 311,59	100,00%	SUBVENTION REGION	18 300,00	27,60%
Total	66 311,59	100,00%	CG 78 (Att)	6 000,00	9,05%
			FONDS PROPRES	42 011,59	63,35%
			Total	66 311,59	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	18 300,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	367 341,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	797 500,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	4 166 447,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie	1 143 742,00 €

	pour autobus	
2011	Circulations douces	112 375,00 €
2012	Tiers Particuliers	36 300,00 €
2012	Fonds de développement touristique régional (FDTR)	36 300,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	140 975,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	77 434,50 €
	Montant total	6 878 414,50 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14000941</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 446 A JOUY-EN-JOSAS (78)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	388 860,50 €	35,00 %	136 101,18 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>136 101,18 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DES YVELINES  
 Adresse administrative : 2 PLACE ANDRE MIGNOT  
78012 VERSAILLES  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur Alain SCHMITZ, Président

N° SIRET : 22780646000019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la RD 446 à Jouy-en-Josas (78).

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2013  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 15 novembre 2013  
 Démarrage anticipé de projet : Oui  
 Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser.

**Objectifs :**

Dans le cadre du programme complémentaire 2012 d'aménagements de liaisons douces sur routes départementales hors agglomération, le Conseil Général des Yvelines a pour projet d'aménager un itinéraire cyclable le long de la RD 446 à Jouy-en-Josas, entre l'échangeur du pont Colbert et le carrefour avec la rue du Petit Jouy.

**Description :**

L'opération consiste en deux types d'aménagements différents. Entre le pont Colbert et le carrefour à feux, l'itinéraire cyclable sera composé de deux pistes unidirectionnelles de 1,50 m de large. Une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 m de large sera aménagée le long du 2e tronçon. La prise en compte des cycles nécessitent le réaménagement de l'îlot central, l'aménagement de nouvelles traversées piétons/cycles ainsi que des aménagements complémentaires au niveau du carrefour du Petit Jouy.

Les aménagements proposés répondent aux préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables. La signalisation verticale et horizontale respecte les normes nationales. Le linéaire réalisé est de 2 370 ml.

#### Intérêt régional :

Les aménagements cyclables sont prévus le long d'une route départementale non inscrite au réseau cyclable structurant régional. Conformément à la délibération n° CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 450 €.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- JOUY-EN-JOSAS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	1 184 199,00	100,00%	SUBVENTION REGIONALE	136 101,18	11,49%
Total	1 184 199,00	100,00%	FONDS PROPRES	1 048 097,82	88,51%
			Total	1 184 199,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	136 101,18 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	900 000,00 €
2010	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 646 317,00 €
2010	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	95 000,00 €
2010	Accessibilité des transports	240 650,00 €
2010	Circulations douces	206 195,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	245 050,00 €

2010	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	3 340 000,00 €
2010	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 326,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	126 174,80 €
2011	Environnement des infrastructures routières départementales	675 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 200 000,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	786 181,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	240 250,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 330,00 €
2011	Circulations douces	1 378 510,50 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	162 500,00 €
2011	Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	704 849,50 €
2011	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	152 675,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	217 000,00 €
2012	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	245 550,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	3 195 460,50 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	49 976,40 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	15 080 000,00 €
2012	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	400 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	641 370,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	607 282,15 €
2013	Environnement des infrastructures routières départementales	1 479 064,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	3 141 500,00 €
2013	Tiers Particuliers	13 839,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 400 000,00 €
	Montant total	41 894 420,85 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14001162</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : PLAN DE STATIONNEMENT VELOS A ECQUEVILLY (78) ET LES MUREAUX (78)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	5 388,00 €	50,00 %	2 694,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>2 694,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SIDEME SI DEVELOP ECONO MIQUE  
MUREAUX ECQUEVILLY

Adresse administrative : 38 AV PAUL RAOULT  
78130 LES MUREAUX

Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Représentant : Monsieur Michel VIGNIER, Président

N° SIRET : 25782583600014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)

Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : Plan de stationnement vélos à Ecqueville (78) et Les Mureaux (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser. Une intervention, notamment pour la phase lourde, pendant l'été a été retenue afin de perturber au minimum les entreprises concernées par le projet et d'offrir rapidement aux salariés une offre de stationnement vélo adapté.

**Objectifs :**

Pour accompagner le développement économique de son territoire et les nouveaux besoins en déplacements des futurs salariés des zones d'emplois, le syndicat intercommunal de développement économique Les Mureaux-Equevilly souhaite aménager des zones de stationnement pour les vélos. Deux espaces de stationnement sont prévus, l'un devant l'hôtel d'entreprises Nicolas Copernic à Equevilly et le second devant la pépinière d'entreprises Isaac Newton sur la commune des Mureaux.

**Description :**

Les deux sites seront équipés d'un abri vélo chacun, comptant 6 places, soit 12 places de créer au titre de la demande.

Le mobilier retenu répond aux exigences techniques de la Région, à savoir des arceaux permettant l'accroche des vélos en deux points minimum (cadre + une roue).

#### Intérêt régional :

L'opération assure le déploiement de stationnements pour les vélos à l'échelle d'un territoire. Conformément aux dispositions de la délibération-cadre n° CR 54-11, cette opération est subventionnée à hauteur de 50% de la dépense subventionnable.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- ECQUEVILLY
- LES MUREAUX

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	5 388,00	100,00%	SUBVENTION REGION	2 694,00	50,00%
Total	5 388,00	100,00%	CG 78 (Subvention ATT)	1 616,00	29,99%
			FONDS PROPRES	1 078,00	20,01%
			Total	5 388,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 694,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien aux télécentres et aux espaces de travail collaboratif	13 944,00 €
	Montant total	13 944,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14001193</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA SEINE, DANS LE SITE DE LA FOSSE AUX CARPES A DRAVEIL (91)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	783 515,00 €	50,00 %	391 757,50 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>391 757,50 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-2041712-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AEV AGENCE DES ESPACES VERTS RIF  
 Adresse administrative : 99 RUE DE L'ABBE GROULT  
75015 PARIS 15  
 Statut Juridique : Etablissement Public Administratif Local  
 Représentant : Monsieur OLIVIER THOMAS, Président

N° SIRET : 28750005200066

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la Seine dans le site de la Fosse aux Carpes à Draveil (91).

Date prévisionnelle de début de projet : 15 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser. la réalisation de l'itinéraire cyclable le long de la Seine en Essonne est une priorité régionale : l'itinéraire est en effet inscrit au réseau régional des itinéraires cyclables défini au plan de déplacements urbains. Cette opération participe par ailleurs au programme plus global d'aménagement du site de la Fosses aux Carpes. La liaison douce proposée participe au projet d'ouverture du site au grand public à court terme.

**Objectifs :**

L'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (AEV) gère des domaines régionaux pour le compte du Conseil régional et met en œuvre la politique régionale en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades. Parmi ces domaines, le site de la Fosse aux Carpes sur la commune de Draveil est aménagé par l'AEV en vue de conforter la Ceinture Verte Régionale et les liaisons vertes de la vallée de la Seine.

Un des objectifs du projet d'aménagement du site est de restaurer la continuité de la promenade sur le

chemin de halage en bord de Seine, accessible pour les piétons et pour les cyclistes.  
L'itinéraire permettra de créer une continuité de liaison pour les déplacements cyclables de loisirs le long de la Seine, au sud de la base de plein air et de loisirs du Port aux Cerises.

#### Description :

Le projet d'itinéraire cyclable et piéton le long de la Seine comprend trois parties :

- La promenade de la digue de Seine sera aménagée en une voie en stabilisé de 2,50 m de large, avec un accotement fauché de 1,50 m de large, soit 4 m de largeur au total.
- La passerelle existante sera réaménagée afin d'être aux normes PMR et accessible aux cyclistes. La passerelle sera d'une largeur variant entre 2,30 m et 3,50 m, sur une longueur de 36 m.
- Une placette sera aménagée au début du chemin, au nord du site, donnant accès à la promenade de la digue par la rue de Châtillon.

Dans un souci environnemental, les matériaux utilisés seront choisis afin de minimiser l'impact anthropique.

Les aménagements proposés répondent aux préconisations nationales en matière d'aménagements cyclables.

#### Intérêt régional :

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur un itinéraire structurant du réseau régional. Conformément à la délibération n° CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 610 € par mètre linéaire pour la promenade de la digue. Le montant des travaux pour la passerelle est quant à lui plafonné à 3 millions d'euros.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public.

#### Localisation géographique :

- DRAVEIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	1 171 453,00	100,00%	SUBVENTION REGION	391 757,50	33,44%
Total	1 171 453,00	100,00%	Agence de l'Eau Seine Normandie	190 096,00	16,23%
			FONDS PROPRES	589 599,50	50,33%
			Total	1 171 453,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	391 757,50 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	695 000,00 €
2011	Réserves Naturelles Régionales Investissement	3 060 000,00 €
2011	Soutien à l'agence des espaces verts pour l'acquisition et l'aménagement des propriétés régionales et subventions à divers organismes.	20 176 000,00 €
2011	Réserves Naturelles Régionales Fonctionnement	407 190,00 €
2011	Agence des espaces verts (AEV)	4 046 800,00 €
2012	Agence des espaces verts (AEV)	9 611 150,00 €
2012	Soutien à l'agence des espaces verts pour l'acquisition et l'aménagement des propriétés régionales et subventions à divers organismes.	23 331 000,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	27 219,00 €
2012	Réserves Naturelles Régionales Investissement	435 000,00 €
2012	Réserves Naturelles Régionales Fonctionnement	881 790,00 €
2012	Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	567 000,00 €
2013	Réserves Naturelles Régionales Investissement	725 000,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	10 854,00 €
2013	Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	536 250,00 €
2013	Garanties de recettes Vaires/Torcy	63 000,00 €
2013	Réserves Naturelles Régionales Fonctionnement	416 150,00 €
2013	Agence des espaces verts (AEV)	10 517 000,00 €
2013	Soutien à l'agence des espaces verts pour l'acquisition et l'aménagement des propriétés régionales et subventions à divers organismes.	26 100 000,00 €
	Montant total	101 606 403,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14001209</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DES RUES DE CAUCHY ET M. SIDOBRE A ARCUEIL (SDIC 94)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	338 550,00 €	50,00 %	169 275,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>169 275,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204142-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE BIEVRE  
 Adresse administrative : 1 PLACE DE LA MAIRIE  
94110 ARCUEIL  
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération  
 Représentant : Madame PATRICIA TORDJMAN, Présidente

N° SIRET : 24940006000011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : aménagement d'un itinéraire cyclable le long des rues de Cauchy et M. Sidobre à Arcueil (SDIC 94)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2013  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser. L'opération participe à la réalisation du réseau régional des itinéraires cyclables inscrit au plan de déplacements urbains de la région Ile-de-France. Dans ce cadre toutes les opérations pouvant permettre d'atteindre les objectifs de ce plan à court terme sont prioritaires.

**Objectifs :**

La Ville d'Arcueil au travers de son plan local de déplacements souhaite réduire l'impact de l'automobile (en circulation et en stationnement), développer les modes actifs et améliorer l'environnement des quartiers en développant les zones de circulation apaisée.

Depuis plusieurs années, avec l'appui technique de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre et en concertation avec la population, elle met en œuvre une politique de développement des zones 30 et d'itinéraires cyclables sur l'ensemble de son territoire, en cohérence avec les différents projets du Conseil

général du Val-de-Marne.

Constatant que le centre-ville d'Arcueil est relativement éclaté, entre le quartier Jules Ferry autour de l'ancienne mairie, dense en commerces et logements, et celui de la mairie actuelle jusqu'au RER B Laplace, la ville souhaite renforcer le lien entre ces deux secteurs en créant une liaison favorable aux modes actifs.

Sur cette zone, le Département du Val-de-Marne a identifié un itinéraire structurant dans son schéma des itinéraires cyclables, qui doit relier les communes d'Arcueil et de Fresnes. Sur Arcueil uniquement, la communauté d'agglomération propose de créer les aménagements nécessaires à cette liaison douce, qui concerne les rues de Cauchy et de Marius Sidobre entre la rue de la Fontaine et la RD 161 (avenue Paul Doumer).

### **Description :**

Le projet consiste en la création d'une zone de circulation apaisée sur les 555 m qui représente la section.

Deux types d'aménagement sont prévus, une zone 30 et une zone de rencontre, selon la répartition linéaire suivante :

- Rue de Cauchy entre la rue de la Fontaine et l'avenue F.V. Raspail : une zone de rencontre. La limitation de vitesse de cette zone sera de 20 km/h. Les piétons seront prioritaires sur les autres modes de déplacement
- Rue de Cauchy de la rue F.V. Raspail à la rue Louis Frébault : le projet prévoit une zone 30. Cette section est en sens unique de circulation pour les automobiles. Conformément au décret du 31 juillet 2008, un double sens cyclable sera implanté. Il est prévu sous la forme d'une bande cyclable le long du stationnement longitudinal.
- Rue Marius Sidobre : la zone 30 de la section précédente sera prolongée jusqu'au carrefour avec la RD 161. Le double sens cyclable sera également prolongé pour répondre aux exigences de la réglementation et aux besoins des cyclistes.

La place des véhicules motorisés est fortement réduite sur cette portion de voies, par la limitation de leurs priorités vis-à-vis des modes actifs (priorité piétons) et par la réduction du nombre de place de stationnement par rapport à la situation actuelle.

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est prévue en créant au moins un cheminement sécurisé (largeur supérieure à 1,40 m) sur toute la longueur concernée.

### **Intérêt régional :**

Les aménagements cyclables projetés sont situés sur un itinéraire structurant du réseau régional. Conformément à la délibération n° CR 54-11, l'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 50% d'une dépense subventionnable de 610 € par mètre linéaire.

### **Public(s) cible(s) :**

Tout public.

### **Localisation géographique :**

- ARCUEIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	702 500,00	100,00%	SUBVENTION REGION	169 275,00	24,10%
Total	702 500,00	100,00%	CG 94 (Subvention acquise)	96 000,00	13,67%
			FONDS PROPRES	437 225,00	62,24%
			Total	702 500,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	169 275,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	18 366,00 €
2011	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	66 000,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	48 370,00 €
2011	Appui régional à la professionnalisation des acteurs de l'emploi	20 000,00 €
2012	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Action innovante	28 800,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	15 209,50 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	72 896,00 €
2012	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	50 000,00 €
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	226 366,90 €
2012	Politique de l'eau-Investissement	10 032,00 €
2012	"Plan Piscines Régional"	750 000,00 €
2012	Habitat privé : Ingénierie	22 743,00 €
2013	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	50 000,00 €
2013	Soutien aux télécentres et aux espaces de travail collaboratif	6 020,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	342 272,00 €
2013	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	800 000,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	1 143 350,00 €
	Montant total	3 720 425,40 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14001240</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : EUROVELO 3 : SECTION LE LONG DU CANAL DU LOING ENTRE L'ECLUSE D'EPISY ET L'ENTREE NORD DE NEMOURS (77)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	320 000,00 €	60,00 %	192 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>192 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
 Adresse administrative : RUE DES SAINTS PERES  
 77010 MELUN CEDEX  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur Vincent EBLE, PRESIDENT

N° SIRET : 22770001000019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : EuroVélo 3 : section le long du canal du Loing entre l'écluse d'Episy et l'entrée Nord de Nemours (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence à réaliser. L'EuroVelo 3 est une priorité régionale. Le comité de pilotage de cette véloroute, piloté par la Région Ile-de-France, a donné comme objectif de réalisation et d'inauguration de l'itinéraire juin 2016. Pour cette raison, toutes les opérations contribuant à la réalisation de cette véloroute sont nécessaires à court terme.

**Objectifs :**

Le Conseil général de Seine-et-Marne a retenu le canal du Loing comme le support de l'EuroVelo 3 entre Saint-Mamès et les limites de la région Ile-de-France, au niveau de la commune de Château-Landon. Depuis 2011, le Conseil général poursuit un programme régulier d'aménagement d'une voie verte sur le chemin de halage du canal pour une réalisation effective de l'EuroVelo 3 en sud seine-et-marnais fin 2015. Une convention de superposition d'affectation a été signée avec Voies Navigables de France dans ce cadre.

La Région est partenaire de ce projet dans le cadre de sa politique en faveur des déplacements à vélo en

Ile-de-France approuvée en juin 2011 et encourage d'autant plus les réalisations cyclables depuis qu'elle s'est portée coordinatrice de l'EuroVelo 3 en France en juin 2013. A ses côtés, le Conseil général est un partenaire fort puisqu'il participe à la réalisation de l'infrastructure de la véloroute, au travers de ce dossier notamment, et qu'il s'est engagé techniquement et financièrement dans le projet global de l'EuroVelo 3 en France.

L'opération présentée dans le cadre de ce dossier permettra de réaliser une continuité cyclable de Moret-sur-Loing à Nemours. L'itinéraire est destiné à des déplacements de loisirs. Les sections existantes ont déjà montré tout leur intérêt dans le cadre de ce type de pratique. Des comptages permanents sont en effet réalisés sur les sections et montrent une montée en puissance des déplacements à vélo le week-end et pendant les congés scolaires depuis que les aménagements ont été faits.

#### **Description :**

Le projet consiste en la réalisation d'une voie verte sur l'emprise du chemin de halage existant. Celui-ci étant inconfortable pour les déplacements des vélos dans le cadre du loisir, les aménagements ont pour objectif de créer une structure durable et un revêtement lisse et naturel, parfaitement adapté au milieu rural traversé.

Le projet consiste également à appliquer la réglementation nécessaire à l'usage public du chemin de halage (mise en place de la signalisation verticale réglementaire) en commun accord avec Voies Navigables de France.

Du mobilier est également prévu sur l'ensemble de la section (potelets, barrières, reposes vélos sur les aires de pique nique...) pour d'une part limiter les usages abusifs (deux roues motorisés), et d'autre part accompagner par des services les usages de loisir.

Enfin, des compteurs vélos seront implantés sur cet itinéraire en deux points afin de relever la fréquentation des cyclistes. Les résultats viendront alimenter le suivi annuel que le Département mène à partir des compteurs implantés sur les sections existantes.

#### **Intérêt régional :**

Le projet propose de réaliser une section importante de l'EuroVelo 3 en Ile-de-France. Conformément à la délibération n° CR 54-11 les objectifs répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 60% plafonnée à 610 euros / ml.

#### **Public(s) cible(s) :**

Tout public.

#### **Localisation géographique :**

- EPISY
- NEMOURS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	320 000,00	100,00%	SUBVENTION REGION	192 000,00	60,00%
Total	320 000,00	100,00%	FONDS PROPRES	128 000,00	40,00%
			Total	320 000,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	192 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Réalisation des études stratégiques en agriculture péri urbaine	25 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 588 500,00 €
2011	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	177 800,00 €
2011	Politique énergie climat	25 000,00 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	500 000,00 €
2011	Circulations douces	116 122,50 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	14 500,00 €
2011	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	2 379 250,00 €
2011	Voirie des TIRN	842 073,00 €
2011	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	13 800,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 446 660,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2012	Voirie des TIRN	2 195 152,00 €
2012	Politique énergie climat	14 750,00 €
2012	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	956 000,00 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	1 657 500,00 €
2012	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	182 500,00 €
2012	Sécurité routière - Soutien à la sécurisation des passages à niveau	391 000,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	140 000,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	2 000 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	84 762,50 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	1 650 000,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	87 500,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	46 500,00 €
2013	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	34 300,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	2 670 850,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	193 495,94 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	2 300 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions visant à renforcer la sécurité des piétons	83 500,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	117 500,00 €
2013	Equipements pédagogiques dans les EPLE	3 225 000,00 €

2013	Politique énergie climat	250 000,00 €
	Montant total	25 419 015,94 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14001305</b>
--

Commission Permanente du 30 janvier 2014

<b>Objet : ITINERAIRE CYCLABLE LE LONG DE LA RD 988 A BURES-SUR -YVETTE ET ORSAY(91)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	518 500,00 €	60,00 %	311 100,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>311 100,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-78-204132-178001-200  
17800101- Réseaux verts et équipements cyclables

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
 Adresse administrative : BOULEVARD DE FRANCE  
 91012 EVRY CEDEX  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur Jérôme GUEDJ, Président

N° SIRET : 22910228000018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)  
 Rapport Cadre : CR54-11 du 23/06/2011

Objet du projet : itinéraire cyclable le long de la RD 988 à Bures-sur -Yvette et Orsay (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 août 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le Département de l'Essonne, avec le concours des collectivités locales concernées, poursuit la mise en œuvre de son schéma départemental des itinéraires cyclables.

L'aménagement proposé sur la RD 988 à Bures-sur-Yvette vise à :

- limiter la vitesse des véhicules,
- sécuriser les échanges avec les rues adjacentes,
- sécuriser les modes doux et leur offrir un cheminement confortable et efficace,
- renforcer le caractère urbain de la voie.

**Description :**

Le projet du Département porte sur la section de la rue de Chartres comprise entre la place de la République et le boulevard Dubreuil.

Sur un linéaire de 850 m, une bande cyclable unidirectionnelle (650m) puis une zone 30 (200m) sont proposées.

**Intérêt régional :**

L'opération est située sur l'itinéraire de la véloroute dénommée « Véloscénie ».

Conformément à la délibération n° CR 54-11 les objectifs répondent aux priorités régionales en matière d'amélioration des déplacements à vélo en Ile-de-France. L'opération bénéficie donc d'une subvention à hauteur de 60% plafonnée à 610 euros / ml.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public.

**Localisation géographique :**

- BURES-SUR-YVETTE
- ORSAY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
COUT TRAVAUX	2 410 000,00	100,00%
Total	2 410 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	311 100,00	12,91%
CA PLATEAU DE SACLAY (EC)	691 000,00	28,67%
Commune de Bures sur Yvette (EC)	104 000,00	4,32%
FONDS PROPRES	1 303 900,00	54,10%
Total	2 410 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	311 100,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Dispositif de soutien en faveur des pôles touristiques régionaux	88 880,00 €
2010	PDUIF : axes Mobiliens et pôles d'échanges Aménagements de voirie	1 681 500,00 €

	pour autobus	
2010	Soutien régional à la gestion des déchets	134 000,00 €
2010	Aménagement des infrastructures routières départementales	4 507 900,00 €
2010	Centres de planification-contraception-IVG	300 000,00 €
2010	Accessibilité des transports	3 489 865,00 €
2010	Parcs naturels régionaux - Investissement	1 705 200,00 €
2010	Opérations d'infrastructure de transports en commun	78 575,00 €
2010	Environnement des infrastructures routières nationales	5 539 980,00 €
2010	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 106 500,00 €
2010	Circulations douces	648 373,33 €
2010	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération	40 000,00 €
2010	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	14 000,00 €
2011	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération	90 000,00 €
2011	Circulations douces	92 160,00 €
2011	Aménagement des infrastructures routières départementales	1 350 000,00 €
2011	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	1 184 644,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	850 000,00 €
2011	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	12 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	282 835,00 €
2011	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	121 600,00 €
2011	Centres de planification-contraception-IVG	244 995,66 €
2011	Réalisation de maisons de l'environnement et du développement durable	943 647,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	543 000,00 €
2012	Soutien au développement du conseil en mobilité en Ile-de-France (Inv)	184 000,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	4 850,00 €
2012	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 300 000,00 €
2012	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	120 000,00 €
2012	Opérations d'infrastructure de transports en commun	4 700 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	30 000,00 €
2013	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération (FONCT)	45 000,00 €
2013	Sécurité routière - Actions portant sur l'infrastructure	276 000,00 €
2013	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	1 153 000,00 €
2013	Amgt de partage voirie en faveur des transports en commun et des modes actifs	1 696 121,00 €
2013	Fret - Gérer les flux dans les zones urbaines denses	50 000,00 €
2013	Aménagement des infrastructures routières départementales	850 000,00 €
2013	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	50 939,00 €
2013	Soutien aux expérimentations pour dvpment. nouveaux services à la mobilité (Inv)	90 000,00 €
2013	Sécurité routière - Soutien à la sécurisation des passages à niveau	3 641 000,00 €
	Montant total	39 265 564,99 €